

~~Maître~~ **Thomas D'JOURNO**
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

D'UN LOCAL COMMERCIAL de 44,11 m² au rez-de-chaussée
et **UNE CAVE** au sous-sol (**lot 1**)

**Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13006),
31, rue des Trois Rois, cadastré section 825 A n°140**

MISE A PRIX : TRENTE-SIX MILLE EUROS (36.000 €)

Visite le Lundi 23 Novembre 2020 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 DECEMBRE 2020 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Sis à MARSEILLE (13006), 31, rue des
Trois Rois, dans un ensemble immobilier
cadastré section 825 A n°140 lieudit 31,
rue des Trois Rois pour 79 ca,

LE LOT NUMERO UN (1) :

Un local situé au rez-de-chaussée com-
posé d'un magasin, un arrière magasin
et un WC,

Une cave au sous-sol portant le numéro
1 du plan des caves,

Et les 210/1.000èmes de la propriété du
sol et des parties communes générales.

La jouissance privative et perpétuelle de
la cour située au midi de l'immeuble ainsi
qu'il résulte d'un acte reçu par Me
GIRAUD, Notaire à Marseille le 20 mars
1963 dont une copie authentique a été
publiée au SPF de MARSEILLE 2^{ème}
bureau le 5 juin 1963, volume 3642, n°35.

**D'après le procès-verbal de des-
cription :**

Maître Franck MASCRET, Huissier de
Justice associé à Marseille, a établi le 7

novembre 2019 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le local commercial est composé de deux pièces, d'un petit local sanitaire et d'une cave.

Les lieux sont occupés par le gérant de la SCI débitrice qui a indiqué disposer d'un bail commercial sans en justifier pour autant en dépit de multiples relances.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 44,11 m².

Le syndic de la copropriété est le cabinet CITYA CASAL : 66, avenue du Prado, 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie à
REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS**

AVOCIES.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@pdgconseils.co
TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon , Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 14 octobre 2020

Me Thomas D'JOURNO
Avocat